

Le Mariage pour tous - 3 - Agir avec une parole qui transforme

Analyse du groupe Évolutions

« Mariage pour tous »... l'ACI s'engage !

« *Cela me gêne que les mouvements chrétiens ne bougent pas davantage* »

Forte de ses relectures d'équipes du mouvement, de ses débats, l'ACI ose proposer la richesse de la diversité de la parole de ses membres.

L'ACI engage :

- à faire l'effort d'écouter d'abord les personnes concernées (ou impliquées).
- à comprendre la réalité de l'homosexualité et à accepter avec humilité les limites humaines de notre compréhension.
- avec notre foi en Jésus à « faire la part des choses » dans les débats sociaux posés.

Ecouter

« *il est facile d'avoir une opinion tranchée sur cette question quand on ne connaît pas de personne proche qui vit cette réalité... C'est comme l'éducation des enfants, on sait très bien comment il faut agir avec ceux des autres* »

« *J'ai une sœur homosexuelle, qui pourtant ne demande en rien le mariage, mais qui s'est sentie blessée par des messages conquérants et pleins de certitude, relayés par un de mes frères. Cela coupe de la famille, malgré notre affection. Elle refuse de venir aux réunions familiales.* »

Pour l'ACI, l'engagement primordial est bien celui d'écouter préférentiellement les personnes concernées et les familles impliquées : le frère, la sœur, le père, la mère d'un ou d'une personne au comportement homosexuel. Ça change tout.

La bonne nouvelle pour ces familles, c'est que nous leur portions notre attention, notre écoute. Nous ne venons pas avec nos idées toutes faites, parfois bloquantes.

L'ACI ressent également l'impératif de lire les souffrances exprimées :

Manifestement ces souffrances exprimées ne sont pas celles du comportement homosexuel en soi mais bien celles du regard sociétal y compris celui de sa propre famille souvent très réprobateur sinon plus.

La bonne nouvelle est bien sans doute celle de découvrir, dans nos relectures, combien il est libérant de pouvoir en parler au lieu de vivre « caché, exclu ». Jésus n'est-il pas venu pour « libérer », retisser des liens et réintégrer les exclus ?

Accepter nos limites humaines de compréhension

« *L'Eglise condamne l'acte, c'est même un désordre, une erreur, un handicap, même un péché* »

« *On est dans une doctrine en mutation et sur quoi s'appuie-t-on pour avoir ce jugement ?* »

Pour l'ACI, s'impose la nécessité de vérifier le fondement de nos opinions. Ainsi, trop souvent posées comme des évidences, devient-il incontournable d'approfondir nos connaissances scientifiques, bibliques, et de la Tradition sur ce sujet de l'homosexualité.

C'est pour nous, actuellement, être face à cette réalité objective, au fil des siècles et millénaires de la non connaissance de la racine, de l'explication de cette homosexualité. C'est donc savoir accepter en toute « humilité » ne pas tout connaître et ainsi savoir accueillir des réalités humaines « hors norme » qui nous dérangent... nous les majoritaires hétérosexuels. Peut-être comme certains chercheurs également le pensent... savoir remercier le « Père » que certaines connaissances soient cachées aux « savants »... car qu'en feraient-ils, peut-être ?

Faire la part des choses

« Je regrette que la hiérarchie ait pris une position unique sans débat à la base »

« Nous, l'Eglise, nous mettons l'Amour en premier...l'amour est plus grand que le couple homme-femme »

Agir, pour l'ACI, c'est ne pas se dérober à la question : « vous êtes pour ou contre le mariage pour tous ? »

A la lumière de nos relectures d'équipes A.C.I. s'impose pour nous une réponse dans l'esprit de celle de Jésus : « rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu ». Une position individuelle est nécessaire, de l'ordre du temporel spatial d'un pays, elle est nécessaire et indispensable si on est député ; elle est multiple comme en témoignent nos relectures d'équipe, mais pour le chrétien n'engage pas directement la foi en Jésus Christ, fils de Dieu. Autrement dit, des chrétiens de « bonne foi » peuvent avoir de bonnes raisons d'être pour ou contre. Nous sommes là dans un aspect juridique de notre humanité, de nos lois « humaines »...nous sommes dans ce qui appartient à César ! L'horizon de Dieu est au-delà du biologique tout en le comprenant : « à la résurrection, on ne prend ni femme ni mari »...et en traduction littérale, « on ne se marie pas et on n'est pas donné en mariage » (T.O.B., édition 2010, Mc 12, 25). Notre foi nous offre la liberté de choix.

Notre Amour de l'Autre se situe bien ailleurs que dans la défense acharnée d'une position pour ou contre.

Notre engagement primordial de foi est bien plutôt d'accueillir et reconnaître la « vérité de l'Amour » dans ces engagements de couples.

Et qui, sinon Dieu, peut être juge !